

- **Ce formulaire doit être rempli par la personne qui a la garde légale d'un enfant mineur ou par l'enfant lui-même s'il est majeur.**
- Le formulaire est prescrit en vertu de l'article 150 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RLRQ, chapitre R-10).
- **L'enfant à charge** est l'enfant de la personne qui a participé au régime de retraite ou de la personne retraitée, quelle que soit sa filiation, qui est célibataire et âgé de moins de 18 ans, ou de moins de 21 ans (25 ans pour le RRMAN, le RREFQ, le RRCHCN, le RRMSQ, le RRCJQM et le RRCJAJ) s'il fréquente à temps plein un établissement d'enseignement reconnu, et qui dépend de la personne qui a participé au régime de retraite ou de la personne retraitée au moment de son décès. L'enfant majeur souffrant d'une invalidité ou d'un handicap peut également être considéré comme un enfant à charge par le RRMSQ, le RRCJQM et le RRCJAJ.
- **Voici la liste des régimes de retraite du secteur public qui prévoient le versement de prestations aux enfants à charge :**
  - » Régime de retraite des enseignants (RRE);
  - » Régime de retraite des fonctionnaires (RRF);
  - » Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC);
  - » Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RRMAN);
  - » Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RRMSQ);
  - » Régime de retraite des juges de la Cour du Québec et de certaines cours municipales (RRCJQM);
  - » Régime de retraite de certains juges nommés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001 (RRCJAJ);
  - » Régime de retraite des employés en fonction au Centre hospitalier Côte-des-Neiges (RRCHCN);
  - » Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec (RREFQ).
- **Ces documents doivent être joints à la présente déclaration :**
  - » l'original ou une copie certifiée conforme du certificat de naissance ou la copie d'acte de naissance de l'enfant à charge;
  - » le formulaire *Fréquentation scolaire* (248) ou un certificat médical relatif à l'invalidité ou au handicap, si l'enfant à charge a 18 ans ou plus.

---

#### **Accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels**

Les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire et, le cas échéant, les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires à l'étude de votre demande. Seuls les membres autorisés de notre personnel y ont accès lorsque ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

À l'exception des sections facultatives, le fait de ne pas fournir l'information demandée peut entraîner des délais de traitement ou le rejet de votre demande.

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels vous permet de consulter et de faire rectifier vos renseignements personnels.

## Partie A – Renseignements sur l'identité de la personne qui a participé au régime de retraite

Nom de famille \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Numéro d'assurance sociale \_\_\_\_\_

## Partie B – Renseignements sur l'identité des enfants à charge

### Premier enfant

Nom de famille \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_ Mois \_\_\_\_\_ Jour \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Numéro d'assurance sociale \_\_\_\_\_

Ind. rég. \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse de domicile (numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale) \_\_\_\_\_

Ville, village, municipalité \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

### Déclaration solennelle d'inscription scolaire

Si votre demande de rente d'orphelin pour un enfant à charge âgé d'au moins 18 ans ne concorde pas avec une session d'études, vous devez déclarer solennellement que vous prévoyez vous inscrire à temps plein à la session d'automne dans un établissement d'enseignement reconnu pour avoir droit à la rente d'orphelin durant les mois d'été.

Si c'est le cas, indiquez le nom de l'établissement d'enseignement : \_\_\_\_\_

Vous devrez cependant fournir une preuve de fréquentation scolaire pour votre prochaine session d'études. Nous vous ferons parvenir à cet effet le formulaire *Fréquentation scolaire* (248) que vous devrez remplir et faire remplir par votre établissement d'enseignement.

Cette déclaration a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment selon la Loi sur la preuve au Canada.

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_  
Année \_\_\_\_\_ Mois \_\_\_\_\_ Jour \_\_\_\_\_

### Deuxième enfant (S'il y a plus de deux enfants, utilisez une copie de la partie B de ce formulaire.)

Nom de famille \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_ Mois \_\_\_\_\_ Jour \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Numéro d'assurance sociale \_\_\_\_\_

Ind. rég. \_\_\_\_\_ Téléphone au domicile \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse de domicile (numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale) \_\_\_\_\_

Ville, village, municipalité \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

### Déclaration solennelle d'inscription scolaire

Si votre demande de rente d'orphelin pour un enfant à charge âgé d'au moins 18 ans ne concorde pas avec une session d'études, vous devez déclarer solennellement que vous prévoyez vous inscrire à temps plein à la session d'automne dans un établissement d'enseignement reconnu pour avoir droit à la rente d'orphelin durant les mois d'été.

Si c'est le cas, indiquez le nom de l'établissement d'enseignement : \_\_\_\_\_

Vous devrez cependant fournir une preuve de fréquentation scolaire pour votre prochaine session d'études. Nous vous ferons parvenir à cet effet le formulaire *Fréquentation scolaire* (248) que vous devrez remplir et faire remplir par votre établissement d'enseignement.

Cette déclaration a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment selon la Loi sur la preuve au Canada.

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_  
Année \_\_\_\_\_ Mois \_\_\_\_\_ Jour \_\_\_\_\_

---

**Partie C – Renseignements sur l'identité et signature de la personne qui a la garde légale de l'enfant ou des enfants**

\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_  
Nom de famille | Prénom | Numéro d'assurance sociale

\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_  
Ind. rég. | Téléphone (domicile) | Ind. rég. | Téléphone (travail) | Poste

\_\_\_\_\_  
Adresse de domicile (numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale)

\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_  
Ville, village, municipalité | Province | Code postal

Je déclare avoir la garde légale de l'enfant ou des enfants mentionnés dans ce formulaire.

\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_  
Signature | Lien (père, mère, tuteur ou curateur) | Date  
Année Mois Jour

---

*English version available upon request*

**La personne qui fait la demande doit nous transmettre tous les documents requis :**

**Par la poste**

Retraite Québec  
Case postale 5500, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 0G9

**Par télécopieur**

418 644-8659

**Par courriel sécurisé**

[www.retraitequebec.gouv.qc.ca/infosecteurpublic](http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/infosecteurpublic)

**POUR NOUS JOINDRE**

**Par téléphone**

418 643-4881 (région de Québec)  
1 800 463-5533 (sans frais)

**Abonnez-vous à notre liste de diffusion électronique**

L'abonnement à notre liste de diffusion électronique vous permet d'obtenir de l'information sur les nouveautés concernant les différents régimes de retraite du secteur public. Le formulaire d'inscription est accessible dans notre site Web.